



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Aides de l'ADEME sur l'Économie circulaire en Hauts- de-France

Des moyens dédiés aux entreprises dans le cadre de France Relance

Dépôt des demandes d'aide avant le **30/06/2022**





Aides aux filières plastiques

Cible : entreprises toutes tailles

➤ **AAP ORPLAST incorporation**

Objectif : soutenir l'intégration de matières plastiques recyclées par les **plasturgistes ou transformateurs** via le financement d'investissements et/ou études de faisabilité – [lien dispositif](#)

➤ **Recyclage des déchets : ORPLAST régénération**

Objectif : structurer de nouvelles filières et améliorer les performances de recyclage **des déchets** via une aide aux investissements de recyclage (création ou amélioration), priorité sur les matières plastiques et textiles – [lien dispositif](#)



Eco-conception

Cible : TPE/PME en priorité, tous secteurs

- **Aides aux diagnostics écoconception** (analyse cycle de vie, ...) et études de mise en œuvre – [lien dispositif](#)
- **Aides à l'investissement pour la mise en œuvre des solutions d'éco-conception, ou d'une démarche d'obtention d'un Ecolabel ou d'affichage environnemental du produit** – [lien dispositif](#)
- Aide à la formation/initiation de la démarche (pour les PME) avec **Tremplin « Premiers pas en écoconception »** - [lien dispositif](#)

Objectif : **réduire l'impact environnemental d'un produit/service, notamment les déchets à la source** -> sourcing local, réutilisation des chutes de production, remplacement des matières premières par des matières recyclées, etc.





Substitution du plastique à usage unique

Cible : entreprises, collectivités,
associations, tous secteurs

Objectif : le réemploi, la réduction et la substitution des emballages et contenants en plastique à usage unique, y compris plastique pour protection, transport logistique

- Aides aux études préalables, expérimentations et/ou investissements pour la substitution des emballages en plastique à usage unique ou pour le réemploi des emballages (via la mise en place de contenants consignés par exemple) - [lien dispositif](#)
- Aides Tremplin (TPE/PME uniquement) : diagnostic emballages, acquisition de contenants réutilisables – [lien dispositif](#)



I Autres dispositifs

Cible : entreprises, associations

Dispositif « Collecte, tri et valorisation des biodéchets » des acteurs économiques

Objectif : accélérer la généralisation du tri à la source des biodéchets, augmenter le taux de valorisation

- Aide aux **études** de faisabilité – [lien dispositif](#)
- Aides aux **investissements** (désemballage, déconditionnement, hygiénisation, installation de composteurs) – [lien dispositif](#)

Dispositif « Tremplin pour la transition écologique des TPE/PME » : financement de plus de soixante actions-types de transition écologique

Le « Diag Eco-Flux » ([BPI](#)) -> secteurs BPT, industrie, distribution

Prochains AAP France 2030 : bâtiments, recyclabilité plastique, métaux, papier, textile, composite





Une adresse pour déposer vos projets, accéder aux appels à projets, s'informer sur les dispositifs:

La plateforme agir

www.agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

Dépôt des demandes d'aide avant le **30/06/2022** (nous recommandons un dépôt avant fin avril 2022).

contact : celine.morcel@ademe.fr

